Administration et gestion publiques

Autor(en): **Emery, Yves / Giauque, David**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **62 (2004)**

Heft 2: **Évolution du monde du travail et pathologies émergentes ; Administration et gestion publique (II)**

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ADMINISTRATION ET GESTION PUBLIQUE

Yves EMERY
Professeur à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP)

David GIAUQUE
Professeur à la Haute Ecole Valaisanne (HEVs)

Vous souvenez-vous ? Dans le numéro 4 de décembre 2003 de la Revue économique et sociale nous avions pris rendez-vous avec nos lecteurs en leur proposant un nouveau cahier « administration et gestion publique ». Nous souhaitons, ici, continuer notre périple intellectuel en proposant trois nouveaux articles axés sur l'analyse de questions d'actualité ressortissant du domaine de la gestion du secteur public.

Le premier texte, rédigé par Peter Knoepfel, professeur à l'IDHEAP, met le doigt sur un phénomène caractéristique de l'évolution de l'Etat depuis plus de 30 ans. Autrefois monolithique et fortement centralisé, l'Etat vit en effet une forme d'*éclatement* et d'autonomisation qui se déclinent au sein des différentes organisations qui le composent, sous la pression de nouvelles approches de gestion, mais également de nouveaux arrangements politico-administratifs entre acteurs oeuvrant dans les différents domaines de politiques publiques. L'auteur avance plusieurs explications contribuant à développer cette tendance, en décortiquant la dynamique propre à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Il termine en réaffirmant l'importance, dans un Etat de droit démocratique, d'un pilotage réel des politiques publiques, pilotage que le phénomène d'éclatement mis en exergue a tendance à remettre en question.

Le second article, développé par Nicolas Babey, professeur au sein de la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel, s'attaque à la compréhension des relations complexes entre les instances politiques, les entreprises et les créateurs en vue de mieux appréhender les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans notre pays. Basés sur les éléments empiriques de plusieurs recherches appliquées, les propos de l'auteur visent à mieux identifier les facteurs de l'innovation et les handicaps à son développement dans le cadre des organisations publiques et des collectivités territoriales, notamment autour de thématiques liées au développement économique, au tourisme, au développement culturel et à l'urbanisme. C'est par l'analyse des relations complexes et ô combien importantes entre les

acteurs politico-administratifs (le Prince), les entreprises et acteurs économiques (les marchands) et les créateurs ou les inventeurs (les artistes), que la dynamique de l'innovation peut être mieux visualisée, voire mise en scène. L'auteur développe un argumentaire extrêmement novateur concernant les relations entre le centre, regroupant généralement les acteurs de l'innovation, et la périphérie, générant les « créatifs » et les créateurs. Cette vision insiste sur les liens de complémentarité et moins sur les aspects de soumission et de domination socio-économiques traditionnellement évoqués dans le cadre de cette problématique. Des cas concrets, notamment le projet de loi « Jura Pays Ouvert », sont présentés pour mieux illustrer les différents arguments avancés par l'auteur.

Le troisième article est également d'actualité puisqu'il discute les différentes facettes de l'attachement des agents publics. En effet, dans une période marquée par une multitude de réformes administratives, les employés de la fonction publique sont largement sollicités et sont confrontés à de nouveaux défis. Dans ce contexte, leur motivation est parfois mise à rude épreuve, de sorte qu'il paraît légitime de se pencher un peu plus sérieusement sur les moteurs de leur adhésion ou de leur attachement à leur organisation. Ce d'autant plus que les recherches et publications réalisées sur le sujet montrent assez clairement que la nature de l'attachement des collaborateurs provenant des secteurs privé, public ou associatif divergent parfois fortement. Cet article, à la fois théorique et empirique, dresse un portrait assez exhaustif de cette question de l'attachement, en la distinguant notamment de celle liée à l'implication, tout en y intégrant les apports du domaine du marketing. Finalement, les principales variables explicatives de l'attachement sont discutées (satisfaction au travail ; confiance envers l'organisation ; intégration des contraintes ; cocooning organisationnel ; perspectives de carrière) de même que certaines variables modératrices. Suite de quoi, un modèle d'analyse est proposé pour permettre aux chercheurs intéressés à la question d'opérationnaliser ce concept d'attachement dans de futures recherches de terrain.

A l'exemple de ces trois contributions, le secteur public apparaît plus que jamais comme un terrain en profonde transformation. Les repères qui, jadis, guidaient son action sont à repenser, non pas en ignorant les fondements historiques qui ont forgé la légitimité et les modes d'organisation publiques pendant de nombreuses décennies, mais en les mariant aux impératifs du siècle nouveau. Champs de tensions, au carrefour de logiques d'acteurs publics et privés souvent difficiles à concilier, les organisations publiques sont aussi sources de passions tant pour les praticiens que pour les chercheurs. Dans cette optique, nous remercions les auteurs des présentes contributions et invitons les lecteurs intéressés à soumettre toute contribution susceptible de s'insérer dans le prochain numéro.

Y. Emery et D. Giauque, mai 2004